



URGENT enfant français père avec expulsé

Par **Charlotte alexandra**, le **18/02/2018** à **13:02**

Bonjour,

Je vous explique la situation car suis aujourd'hui désespérée...

Alors voilà, je m'appelle Charlotte, et à seulement 19ans me voilà enceinte de 5mois d'une petite fille que nous avons décidé de garder et de chérir comme ma mère l'a fait pour moi Malheureusement lorsque j'ai appris ma grossesse, mon copain était en centre de rétention car son titre de séjour n'était plus valable, 3 jours après lui avoir annoncé ma grossesse il fût renvoyé dans son pays d'origine en Albanie

Les policiers n'ayant rien voulu entendre lorsque je leur ai annoncé ma grossesse je me suis alors retrouvée seule ici en France avec un enfant dans mon ventre

Désamparée et effondrée j'ai rejoint mon compagnon en Albanie, 3 semaines afin de rester auprès de lui et de l'annoncer à sa famille

Nos 2 familles nous soutiennent mais aucuns d'entre nous ne sait comment le ramener auprès de moi et notre petite fille qui arrive très bientôt maintenant

Alors tous les deux jeunes et un peu stupides nous devons aujourd'hui l'avouer, le voilà sur le territoire français mais avec une expulsé, donc tout à fait illégalement

Nous voulons aujourd'hui savoir si il est possible qu'il reconnaisse notre fille sans avoir de problèmes ?

Est-il par la suite possible de régulariser sa situation ?

Je vous remercie... Je suis effrayée...

Par **youris**, le **18/02/2018** à **18:38**

bonjour,

même en situation irrégulière, votre ami peut reconnaître votre fille.

mais pour avoir un titre de séjour comme parent d'enfant français, il devra prouver:

- être le père d'un enfant français mineur résidant en France,
- et contribuer à son entretien et son éducation depuis sa naissance ou depuis au moins 2 ans.

salutations